

# Corinne BERT

EXPERT PRES LA COUR D'APPEL D'AIX -EN-PROVENCE  
DIPLOMEE D'ÉTUDES SUPÉRIEURES COMPTABLES ET FINANCIÈRES

TEL : 04.91.13.42.42

E-Mail : expert.judiciaire@periergiraud.com

## ADMINISTRATION PROVISOIRE ARTICLE 29 – 1

Nos Réf. : CB/AF

Administration Provisoire Art.29.1 :

Ordonnance de Remplacement du 1<sup>er</sup> Mars 2022

37 Traverse de la Viste

13015 Marseille

Ordonnance sur Requête :

N° 15/00002593 du 22 Juillet 2015

Vice-Président: Mme Sophie-Maddie DAOUDAL

### RESOLUTION PRISE LE 7 JUILLET 2022 PAR L'ADMINISTRATEUR PROVISOIRE ARTICLE 29-1 LOI DU 10 JUILLET 1965

En notre qualité d'Administrateur provisoire article 29-1 Loi du 10 juillet 1965, dans le cadre de l'article 62-7 du décret du 17 mars 1967, l'Administrateur prend les résolutions suivantes :

#### PREMIERE RESOLUTION

Suite au rapport du Bureau d'étude de la société SOS BURETECH.

L'administrateur vote le devis de la société SOS BURETECH pour l'étude des travaux à réaliser suite à un effondrement partiel d'un plancher pour un montant 2364.00€

Exigibilité : 15 Juillet 2022.

Résolution Adoptée

Fait à Marseille le 7 Juillet 2022

L'Administrateur Provisoire.

